



Autorité de Régulation des Technologies de Communication

**FORMULAIRE DE DECLARATION DE FOURNITURE
DE SERVICE D'INSTALLATION ET DE MAINTENANCE D'EQUIPEMENTS DES TELECOMMUNICATIONS ET TIC**

Le présent formulaire est à compléter et à retourner dûment signé à :

**AUTORITE DE REGULATION
DES TECHNOLOGIES DE COMMUNICATION
Immeuble ARTEC Andohatapenaka (près du Village Voara)
101 - ANTANANARIVO**

Liste des pièces administratives à annexer au présent formulaire:

- Carte d'Immatriculation Fiscale(CIF);
- Carte d'Immatriculation du Contribuable(NIF);
- Carte d'Identification d'Etablissement (carte statistique);
- Statut (pour les sociétés);
- Extrait du Registre du commerce et des sociétés;
- Certificat d'existence;
- Certificat de résidence (Pour toute personne ayant pour qualité d'engager la société)

A. RENSEIGNEMENTS SUR L'OPERATEUR

1. Nom ou Raison Social:

2. Numéro d'Identification Fiscale:

3. Structure juridique:

4. Adresse du Siège social:

Tél :

Télécopie :

E-mail :

5. Nature et description du service:

B. PERSONNES AYANT QUALITE POUR ENGAGER LA SOCIETE

1°) Nom et Prénoms:

Fonction:

Nationalité:

Adresse (Domicile):

Tél:

Télécopie:

E-mail:

2°) Nom et Prénoms:

Fonction:

Nationalité:

Adresse (Domicile):

Tél:

Télécopie:

E-mail:



Autorité de Régulation des Technologies de Communication

C. RENSEIGNEMENTS SUR LES ACTIVITES DE L'OPERATEUR DANS LE DOMAINE DES TELECOMMUNICATIONS:

1) Effectif total du personnel: Télécommunication : Hors télécommunication:.....

2) Organisation générale du département chargé des télécommunications :

- Nombre des ouvriers:
- Nombre des techniciens:
- Nombre des employés:
- Nombre des Ingénieurs:

3) Nombre d'années d'expérience de l'opérateur dans le domaine de télécommunication:

4) Les principaux types d'équipements de télécommunication concernés par l'activité d'installation et de maintenance:

5) Moyens logistiques (Bureaux, ateliers, véhicules, etc ...)

Le déclarant atteste que :

1°) ni la société, ni aucune des personnes qui y occupent des postes à responsabilité n'est en état de liquidation des biens ou de faillite personnelle (ou de procédure équivalente).

2°) aucun des dirigeants de la société n'a fait l'objet de condamnations ou de déchéances ou de sanctions relatives à l'assainissement des professions commerciales et industrielles ou par la réglementation sur les prix et la concurrence du pays où il est établi.

3°) avoir lu et pris connaissance des textes réglementaires régissant le secteur des télécommunications.

Je déclare que les renseignements fournis dans le présent formulaire sont exacts.

Fait à, le

Signature:

Nom, prénom et qualité du signataire :